



Les salariés RTE étaient de manière significative dans l'action à l'appel des fédérations syndicales CGT, FO et CFTC.

GET bloqués, postes en local, postes occupés, tour initiale envahie, CCE interrompu.

Suite aux actions du personnel les 3 fédérations ont obtenu la réouverture de négociation portant sur :

- ☞ Logement des agents et des jeunes en particulier,
- ☞ Embauche des apprentis,
- ☞ Frais de déplacement,
- ☞ Les classifications,
- ☞ Prime transport,
- ☞ Formation promotionnelle,
- ☞ Célibat géographique,
- ☞ Dépendance.

Concernant les avancements au choix, les membres CGT, FO, et CFTC du CCE propose la résolution suivante.

*Les organisations syndicales CGT, FO et CFTC demandent aux élus du CCE réunis en séance ce jour, la différenciation des 3 collèges Exécution, Maîtrise et Cadres en lieu et place du collège « non cadres » et l'augmentation des taux d'avancements au choix de 1% pour tous les collègues.*

La CFDT et la CGC refusent de se prononcer sur ce vœu améliorant significativement les accords proposés.

Conformément à la plateforme revendicative des 5 fédérations de branche, les organisations syndicales CGT, FO et CFTC de RTE revendiquent, comme pour tous les salariés de la branche:

- La reprise des négociations de Branche pour augmenter le SNB et avoir un réel débat sur les rémunérations.
- Une augmentation immédiate de 5 % des salaires et des pensions.
- L'attribution de 2 NR à tous les agents de RTE
- Une prime de 1500 € pour tous.

Paris, le 28 avril 2008